



PAUL MOLAC

Député de la 4<sup>e</sup> circonscription du Morbihan  
Kannad 4<sup>vet</sup> pastell-vro ar Mor-Bihan  
Député du 4<sup>em</sup> paiz du Morbeian



Mars 2020. LETTRE  
D'INFORMATION  
**PAUL  
MOLAC**

**PERMANENCE**

26 Place de la Mairie  
56800 PLOËRMEL

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

126 rue de l'Université  
75355 PARIS Cedex 07 SP

Votre député au quotidien  
Ho kannad war ar pemdez  
Vot deputè o tous les jours

**Covid-19. La loi sur les mesures  
d'urgences est votée : il est temps  
d'agir !**

La situation à laquelle nous faisons face, à l'échelle mondiale, est très grave et nécessite dès lors des mesures exceptionnelles afin de limiter la propagation du virus. [...]

Je tiens avant tout à saluer le travail, le dévouement et l'abnégation de l'ensemble des personnels de santé, de secours et de sécurité mobilisés à l'occasion de cette crise sanitaire, mais aussi ceux de la grande distribution, de l'agroalimentaire et l'ensemble des personnes qui par leur activité permettent à la population de traverser cet épisode dans les meilleures conditions possibles. [...]

Le Parlement s'est réuni en urgence pour étudier un projet de loi de finances rectificative, ainsi que des mesures d'urgences à mettre en œuvre. Les mesures spécifiques de prévention mises en œuvre à l'Assemblée Nationale ne permettant pas à l'ensemble des députés d'être présent dans l'hémicycle, j'étais représenté à cette occasion par mes collègues du groupe « Libertés et Territoires » et toujours en lien téléphonique avec eux.

Deux enjeux majeurs nous ont occupés : si la situation nécessite de confier au gouvernement des habilitations spécifiques pour pouvoir gérer cette crise et gouverner par voie d'ordonnance en matière d'urgence sanitaire et concernant des mesures économiques et sociales, nous ne pouvions en la matière laisser un blanc seing. C'est en ce sens que le groupe Libertés et Territoires a déposé plusieurs amendements afin de maintenir le contrôle et l'information des parlementaires tout au long de cette période. L'Etat d'urgence sanitaire n'est voté que pour deux mois. Cela obligera un renouvellement par vote si nécessaire. Je me réjouis par ailleurs qu'à notre initiative, les dispositions relatives au chômage partiel puissent être clarifiées et donc étendues à toute entreprise, quelque soit leur taille.

Je serai très vigilant à ce que toutes les dispositions qui ont été adoptées, et notamment celles qui sont privatives de liberté mais aussi ce qui concerne l'application des mesures économiques contenues dans le projet de finances rectificatif soient bien réalisées dans l'unique but de stopper la propagation du virus, et soient véritablement proportionnées. [...] Lire l'intégralité de l'édition en cliquant [ici](#).



**Email**

paul.molac@assemblee-nationale.fr

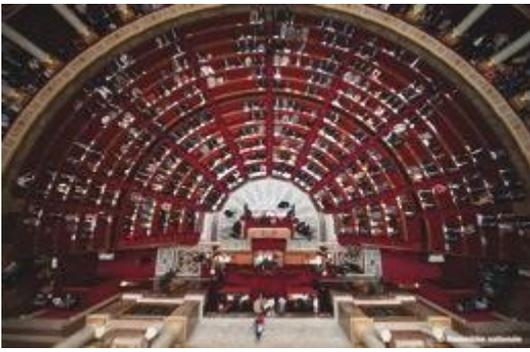
**Téléphone**

02 97 70 61 72  
01 40 63 75 77

**Web**

[www.paulmolac.bzh](http://www.paulmolac.bzh)

# À l'Assemblée nationale



## Loi Molac : vers la protection des langues régionales



Jeudi 13 février, la loi sur les langues régionales que j'ai présentée a été adoptée en première lecture par 46 voix sur 49 députés présents. Intitulée «Protection patrimoniale des langues régionales », cette loi permet notamment d'établir dans le Code du Patrimoine la reconnaissance d'un patrimoine linguistique, constitué de la langue française et des langues régionales. C'est une première pierre en faveur de l'établissement d'un statut protecteur des langues régionales, même si je regrette que tous les articles concernant l'enseignement aient été supprimés. [En savoir plus.](#)

## Retraites : 49-3 et tour de passe-passe à l'Assemblée...

Fin février, le Premier ministre a déclenché le 49-3 qui met fin à la discussion parlementaire autour de la réforme des retraites. Normalement cet article a été fait pour pouvoir obliger une majorité à voter un texte dont elle ne veut pas. Là, il est juste enclenché pour écarter les débats puisque le vote de cette loi finale ne fait aucun doute. Pourquoi une telle précipitation ? La retraite n'est pas en déficit et si la période 2040 est plus délicate avec des classes d'âge nombreuses à la retraite, on peut se permettre de bien réfléchir et d'avancer avec un projet qui fasse sinon consensus, au moins qui puisse rassembler au-delà du gouvernement et de sa majorité... [Lire la suite.](#)

## Dix ans après : ratification de la Charte de l'autonomie locale

En mars 2015, Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, déposait un projet de loi sur la ratification du Protocole Additionnel de la Charte de l'Autonomie Locale. Le texte de ce

projet de loi a été adopté en première lecture par le Sénat en mars 2019, puis par l'Assemblée Nationale le 26 janvier 2020. Soutenu par mon groupe parlementaire, ce projet de loi a pour but de ratifier le texte adopté en 2009 à Utrecht, et vise à garantir pour les citoyens le droit de participer à la vie de leur collectivité territoriale. La loi qui ratifie le protocole additionnel de la Charte de l'autonomie locale, a été promulguée le 27 janvier 2020. [Voir mon intervention.](#)

## Désertification médicale : mon alerte auprès de la ministre

En tout début d'année, l'Assemblée Nationale a été témoin d'un débat sur la désertification médicale des milieux ruraux. A cette occasion, j'ai interpellé Madame la Ministre de la Santé et des Solidarités sur l'insuffisance du nombre de praticiens dans nos campagnes mais aussi sur les fermetures de laboratoires d'analyses médicales, la dévitalisation des centres hospitaliers comme celui de Ploërmel ainsi que sur la fermeture et la perte de valeur des pharmacies. [Lire ici.](#)



## Handicap : deux mesures phares votées en première lecture

Une proposition de loi déposée par Jeanine Dubié, députée des Hautes-Pyrénées, et dont j'étais co-signataire, comme l'ensemble des membres de notre groupe Liberté et Territoires, a été adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale. Deux mesures phares ont ainsi été votées en faveur des personnes en situation de handicap : la suppression de la prise en compte des revenus du conjoint dans le calcul de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) et l'ouverture du droit à bénéficier de la Prestation Compensatoire du Handicap (PCH) aux personnes de 60 à 65 ans. [En savoir davantage.](#)

« Si nous avons fait l'Europe des états, nous sommes très loin de l'Europe des peuples »

*Débat sur l'autonomie locale, janvier 2020.*

« Pourquoi faire une loi sur les langues régionales ? Parce que l'Unesco classe toutes ces langues, sauf le basque, en grand danger d'extinction ».

*Commission des lois, février 2020.*



## Et aussi...

-Santé : Sauvegarder une offre de soins de proximité dans nos territoires - [En vidéo.](#)

-Territoire Zéro Chômeurs. A quand l'élargissement du dispositif ? [En vidéo.](#)

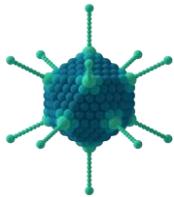
- Suppression de l'avantage fiscal de Total pour les résidus d'huile de palme. [En vidéo.](#)

-Brexit : quel avenir pour les pêcheurs bretons ? [En vidéo.](#)



# Les actus de la Circonscription

## • COVID-19 – Des actions concrètes menées sur le territoire



Dès l'apparition des premiers cas de coronavirus en Morbihan, le préfet a pris un certain nombre de dispositions, notamment celle d'interdire les marchés. J'ai tout de suite fait part de mon opposition à cette mesure que je jugeais déloyale en comparaison à l'ouverture des supermarchés. Il a finalement tenu compte de cet argument et est revenu sur sa décision. Mais, un décret publié le 24 mars au Journal officiel interdit désormais l'ouverture des

marchés. Très vite, les professionnels ont fait des propositions permettant d'assurer la sécurité des exposants et des clients. Ces propositions ont été validées par le gouvernement. Aussi, à la demande du maire, le préfet peut autoriser les marchés alimentaires s'ils respectent les mesures d'hygiène et de distanciation sociale.

A compter du confinement, les sollicitations ont été de plus en plus nombreuses :

- Face au manque criant de masques, j'ai dû intervenir auprès de la douane afin de débloquent l'arrivage de marchandises et ai mis en contact le préfet avec une société productrice ;

- Face à l'inquiétude et la détresse de chefs d'entreprise, j'ai rappelé au Premier Ministre la [nécessité d'adapter les dispositifs d'aides et soutenu la participation du secteur assurantiel](#) par solidarité nationale. J'ai aussi défendu les paramédicaux libéraux et les voyageurs ;

- Face aux demandes de rapatriement de concitoyens retenus à l'étranger, j'ai soutenu leur retour en France auprès de différentes ambassades et auprès du Ministre des Affaires étrangères. Sachez-le, **je reste mobilisé sur toutes problématiques qui me sont communiquées** (contacts : [paul.molac@assemblee-nationale.fr](mailto:paul.molac@assemblee-nationale.fr) ou par téléphone (02 97 70 61 72), les lundis, mercredis et vendredis, le matin.



## • A Sérent, l'appel à l'aide de l'Atelier Paysan

Suite à l'incendie, survenu le 17 janvier dernier à la ferme de Trévero, à Sérent, l'Atelier paysan lance un appel aux dons pour reconstruire sa Maison des technologies paysannes et recherche activement un nouveau lieu d'accueil afin de maintenir son activité.

Pour rappel, la Maison des technologies paysannes devait accueillir, dans une démarche d'agro-écologie, un centre de formation destiné à former et aider les paysans dans la fabrication et la réparation de leurs outils. Afin de se relever et de mener son projet à son terme, l'Atelier Paysan lance un appel aux dons et recherche un nouveau lieu d'accueil temporaire, le temps de la reconstruction qui pourrait durer au moins un an. Pour les aider, [cliquer ici](#).

## • Ploërmel : un contrat d'objectifs signés au CFA TP du Morbihan

Bénéficiant d'un net regain d'activité, le secteur du BTP est pénalisé par la pénurie de main d'œuvre. Au-delà de ce contexte particulier, les entreprises du TP doivent également relever plusieurs défis : attirer plus de jeunes, en développant l'alternance, afin de faire face à une pyramide des âges vieillissante, féminiser les métiers, poursuivre les actions destinées à améliorer les conditions de travail et adapter les compétences des salariés aux nouvelles technologies et aux exigences des démarches environnementales. Pour répondre à ces enjeux, l'Etat, le Conseil régional de Bretagne et les représentants paritaires de la branche des travaux publics ont signé un contrat d'objectifs "emploi-compétences-formation-orientation" pour le secteur des travaux publics au CFA Travaux Publics de Bretagne à Ploërmel. [En savoir plus](#).



## • Des inaugurations marquantes sur le territoire



La Ville de Questembert a inauguré l'école maternelle Beau-soleil. [Infos](#).



La commune de Cournon a inauguré sa station d'épuration. [Infos](#).



Monteneuf a inauguré deux bâtiments municipaux : la mairie et la maison des associations qui la jouxte. [Infos](#).

## Mélanie Gadoulet, championne du monde



Elle en rêvait, elle l'a fait ! Un grand bravo à Mélanie Gadoulet, sacrée championne du monde de vol en planeur de sa catégorie en Australie. Un titre individuel sublimé par une autre première place : celle de championne du monde par équipe ! [En savoir plus](#).



# Un territoire, des solidarités

Un territoire marqué par des initiatives solidaires dans le contexte de COVID-19

En cette période de confinement lié à l'épidémie de coronavirus, la solidarité s'organise. Sur la circonscription, de nombreux acteurs économiques n'ont pas hésité à lancer des initiatives en vue d'endiguer la propagation du covid-19. Petit tour d'horizon de ses actions relayées par la presse.

**La brasserie Lancelot offre 1300 litres d'alcool pour la confection de gel hydroalcoolique**



→ Paru dans le *Télégramme*, le 21 mars 2020 :

« Les dirigeants de la brasserie Lancelot, installée au Roc-Saint-André, se sont rapprochés de la préfecture du Morbihan pour faire savoir qu'ils réservaient 1 300 litres d'alcool à destination des établissements de santé qui en auraient besoin dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du coronavirus.

« Face à la situation actuelle, nous avons bloqué 1 300 litres d'alcool pur à 96 degrés, que nous offrons aux hôpitaux ou à tout établissement de santé qui pourrait en avoir besoin », explique Stéphane Kerdodé, patron de la brasserie Lancelot. « Pour cela, nous nous sommes rapprochés de la préfecture du Morbihan qui pourra affecter le don s'il intéresse des établissements de soins ». De l'alcool destiné à la macération dans le processus de fabrication du gin, qui peut servir à la fabrication de gel hydroalcoolique ou être utilisé en désinfectant. » [Lire l'article.](#)

**Yves Rocher confectionne des masques et du gel hydroalcoolique**



→ Paru dans *Les Infos du pays gallo* le 25 mars 2020 :

« Depuis cette semaine, des produits inhabituels sortent des chaînes de fabrication des usines du groupe Rocher dont celle de La Gacilly: des flacons de gels hydroalcooliques ou bien encore des masques ou des produits désinfectants. [...] »

Dès la semaine du 16 mars, Le Groupe Rocher a mis à disposition des hôpitaux de Bretagne des flacons et des matières premières pour qu'ils puissent fabriquer des gels hydro alcooliques [...] Puis, le groupe s'est mis en ordre de marche pour produire également au sein de ses usines, du gel hydro alcoolique (Yves Rocher), des masques (Petit Bateau) ou encore de produits désinfectants (Stan-home)... [Lire l'article.](#)

**La Trinitaise fait don de 2000 masques au personnel médical**

→ Paru sur [www.actu.fr](http://www.actu.fr) le 26 mars 2020 :

« La société Sovipor La Trinitaise, basée à La Trinité-Porhoët, a offert 1000 masques à l'hôpital de Ploërmel et 1000 autres aux ambulanciers privés du secteur.

[...] La société Sovipor La Trinitaise, basée à La Trinité-Porhoët (Morbihan), a offert 1000 masques à l'hôpital de Ploërmel (Morbihan) et 1000 autres aux ambulanciers privés du secteur de Ploërmel. C'est un stock que l'on a en réserve de façon régulière. » [Lire ici.](#)

**Brocéliande Confection fabrique 1700 masques à Mauron**



→ Paru dans *Ouest-France*, le 22 mars 2020 :

« Face à la pénurie, les initiatives se multiplient pour coudre des masques non homologués. Ceux fabriqués bénévolement par les employés de l'usine Brocéliande Confection, à Mauron, près de Ploërmel (Morbihan), seront utilisés par des employés de supermarchés.

1 700 masques de protection en quatre jours. C'est ce que l'usine Brocéliande Confection (40 salariés), à Mauron, a fabriqué, en fin de semaine, pour les supermarchés Super U du département... avec son personnel revenu sur le site bénévolement. « Toute notre équipe a été partante, indiquent Giovanni et Valérie Capizzi, patrons de l'usine. Mais certains ont des enfants et nous ont encouragés de leur domicile ». CP : *Ouest-France*.

[Lire l'article.](#)

**L'atelier du Porhoët coud des masques à Mauron**

→ Vu sur la page Facebook de « L'Atelier du Porhoët » :



« L'Atelier du Porhoët c'est mobilisé ce week-end avec une équipe de 6 personnes pour la fabrication de 200 masques pour l'EHPAD de Mauron. (Masques fabriqués en tissu coton et filtre molleton lavable et réutilisable) ». [Lire ici.](#)

**Un grand BRAVO à tous les acteurs, non cités, qui œuvrent de la même manière.**

